

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14.02.17			DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission législative		Lié à :(obligatoire) ad 15.052
<b>Titre :</b> Amendement au projet de décret portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE)		
<b>Contenu :</b> <b>Article premier (...)</b>  <i>Disposition transitoire à la modification du.....</i>  Les modifications du .....s'appliquent pour la première fois à l'élection générale du Grand Conseil de 2021.		
<b>Motivation (facultatif) :</b>  		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Pierre-André Steiner, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :